

Les étapes de l'installation

Rendez vous au PAI, informations :

- Sur les démarches à entreprendre,
- Sur les personnes ressources,
- Sur les aides existantes,
- Sur la capacité professionnelle agricole ...



S'installer
en agriculture

Projet à définir :

- Choix des productions, des débouchés
- Recherche du support d'installation
- Choix du statut juridique et social

Acquisition, si besoin, de la capacité professionnelle agricole
Diplôme de niveau IV agricole (BPREA, BAC, VAE...)



Autodiagnostic :

Faire le point sur ses compétences et ses expériences

repertoireinstallation.com

Construction du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)

Agrément du PPP par le Préfet



S'installer
en agriculture

Réalisation des actions du PPP :

Formations dont le stage 21h obligatoire

Validation de la réalisation du PPP

Elaboration du Plan d'Entreprise

Dépôt du dossier de demande d'aides

Installation possible dès réception de l'accusé

Décision d'octroi des aides

Inscription au CFE (Centre de Formalités des Entreprises)

INSTALLATION



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-MARNE